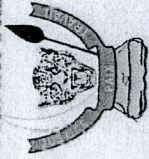


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 011/2024

A L'ETABLISSEMENT RAYHAN IT-COM.

Après avoir reçu le contrat du marché n° DAC N° CNSS/DG/CGPMP/002/INF/2021, conclu avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS », pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent septante-quatre mille, soixante-neuf centimes (USD 474 000,69) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois mille trois cent dix-huit (USD 3 318).

Fait à Kinshasa, le 15/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général adj  
Benoit Kalicot Kalembe

